

Le taux d'emploi est à son plus haut niveau depuis six ans

Le taux d'emploi mesuré au deuxième trimestre 2024 progresse à un rythme plus rapide qu'au cours des années précédentes : le taux d'emploi des personnes âgées de 15 à 64 ans atteint 57,7 %, en hausse de 1,9 point. La population active au sens du Bureau international du travail (BIT) s'élève à 114 500 personnes (de 15 à 64 ans) dont 105 900 en emploi. Ainsi, 3 700 personnes supplémentaires ont un emploi et autant ont disparu du "stock" de personnes souhaitant occuper un emploi (22 100). Le nombre de personnes qui ne souhaitent pas un emploi à court terme se maintient à 55 600 dont 27 100 étudiants ou retraités.

Taux d'emploi de 57,7 %, en hausse de 1,9 point

Au deuxième trimestre 2024, 105 900 personnes occupent un emploi, soit 3 700 de plus qu'en 2023. Le taux d'emploi (part des individus en emploi dans la population en âge de travailler) atteint ainsi 57,7 %. Toujours en deçà de celui de la France métropolitaine (69 % en 2023), l'écart se réduit à 11,2 points contre 13 points un an plus tôt. Le taux d'emploi se rapproche de celui de Martinique et de Nouvelle-Calédonie et demeure plus élevé que dans les autres départements et collectivités d'Outre-mer. Parmi les personnes en emploi, 4 700 sont en sous-emploi, c'est-à-dire travaillent à temps partiel, mais souhaitent travailler plus ; elles représentent 4,4 % des personnes en emploi, contre 6,1 % (6 200 personnes) en 2023.

Près de 12 % de la population des 15 à 64 ans souhaitent occuper un emploi, contre 14 % en 2023, ils sont désormais 22 100, en retrait de 3 400 sur un an. Parmi eux, 8 600 sont des chômeurs, c'est-à-dire qu'ils sont de plus activement en recherche d'emploi et disponibles immédiatement pour prendre un poste ; on compte 800 chômeurs en moins par rapport à 2023 pour atteindre le plus

bas niveau depuis le lancement de l'enquête Emploi en 2018.

La population active, soit l'ensemble des personnes en emploi ou au chômage, est en légère augmentation et atteint 114 500 personnes. Elle représente 62,4 % de la population en âge de travailler ; c'est le taux d'activité. Le taux de chômage, qui est la part d'individus au chômage dans la population active, se situe à 7,5 % en Polynésie française (en baisse de 1 point sur un an). La Polynésie française est le seul territoire français sans allocations chômage, qui sont versées en contrepartie d'une recherche active d'emploi ; les Polynésiens sans emploi sont donc moins incités à se maintenir dans une dynamique de recherche d'emploi, ce qui explique une proportion de chômeurs plus basse au Fenua que dans les autres territoires français d'Outre-mer.

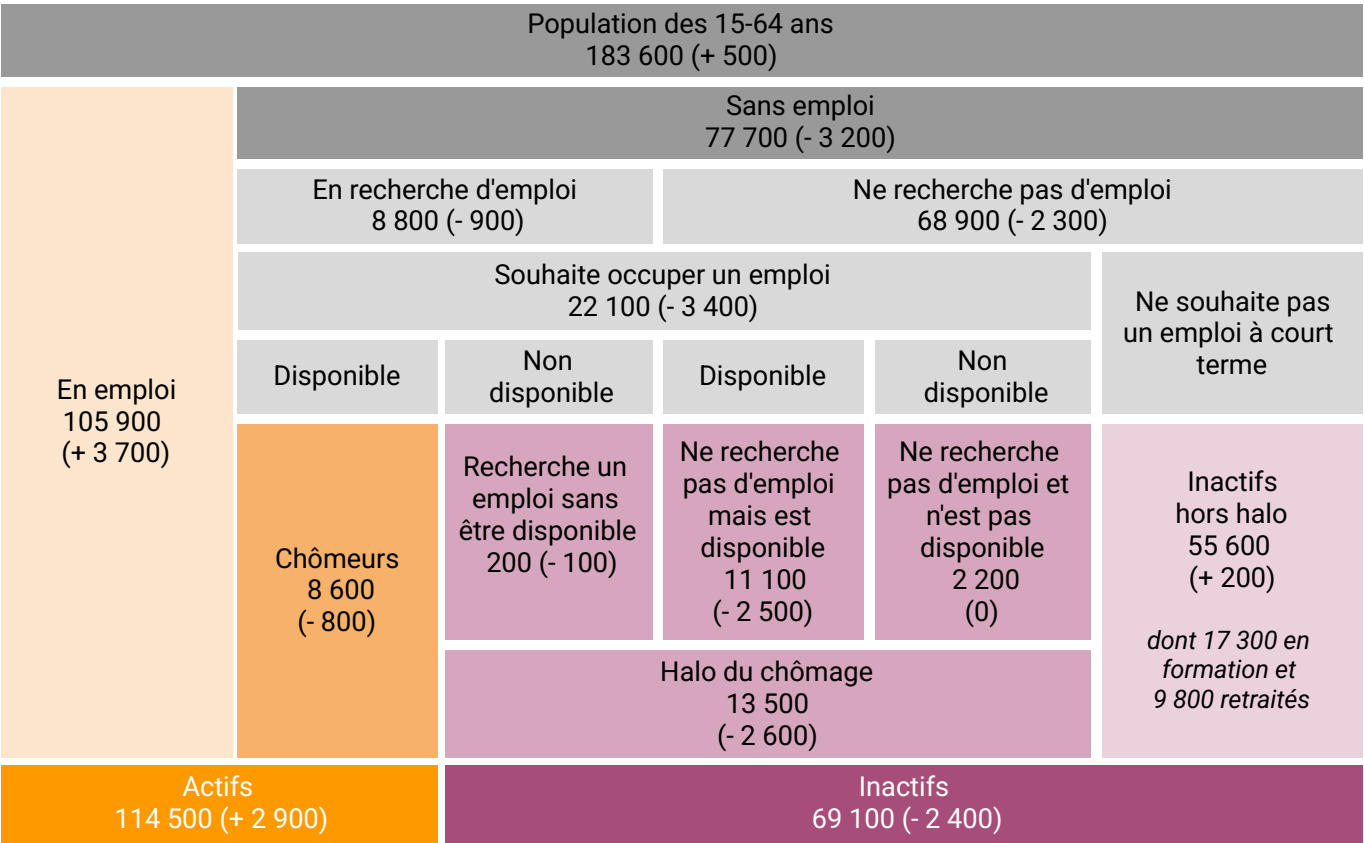
Le nombre de personnes dans le halo du chômage est en recul de 2 600 (- 16,4 %) et s'établit à 13 500 ; le halo comptait 23 100 individus en 2018, soit 9 600 de plus. Enfin, les personnes ne souhaitant pas un emploi à court terme sont 55 600, en légère hausse (+ 200) depuis 2023, et représentent 30 % de la population comme en 2023. Parmi eux, 27 100 sont étudiants ou retraités.

TABLE 1. Principaux indicateurs d'analyse du marché de l'emploi, comparatif Polynésie française, France métropolitaine, DOMs et Nouvelle-Calédonie

	Taux d'emploi	Taux d'activité	Taux de chômage	Part de la population dans le halo autour du chômage	Part de la population au chômage ou dans son halo
Polynésie française 2019	52,7%	58,6%	10,0%	10,0%	15,8%
Polynésie française 2020	53,5%	59,7%	10,3%	10,5%	16,6%
Polynésie française 2021	53,8%	59,2%	9,1%	9,4%	14,8%
Polynésie française 2022	54,6%	59,8%	8,7%	8,6%	13,8%
Polynésie française 2023	55,8%	60,9%	8,5%	8,8%	14,0%
Polynésie française 2024	57,7%	62,4%	7,5%	7,3%	12,1%
France métropolitaine 2023	69%	75%	7%	4%	10%
Guadeloupe 2023	52%	64%	19%	11%	23%
Martinique 2023	60%	68%	11%	9%	17%
Guyane 2023	44%	51%	14%	21%	28%
La Réunion 2023	50%	62%	19%	10%	22%
Mayotte 2023	29%	46%	37%	20%	37%
Nouvelle-Calédonie 2022	59%	66%	11%	5%	12%

Source : ISPF - INSEE - ISEE - Enquête Emploi 2019/2024 - Champ : individus de 15 à 64 ans

FIG. 1. Schéma simplifié des concepts d'activité au sens du BIT au deuxième trimestre 2024 (évolution par rapport au deuxième trimestre 2023)



Source : ISPF - Enquête Emploi 2024, Champ : individus de 15 à 64 ans

Note de lecture : Au deuxième trimestre 2024, 105 900 personnes sont en emploi, soit 3 700 de plus qu'au deuxième trimestre 2023.

17 % des personnes ont changé de statut en un an

Les transferts entre l'inactivité sans souhaiter un travail à court terme, l'envie d'en trouver un et l'emploi sont divers. De 2023 à 2024, huit inactifs ne souhaitant pas un emploi à court terme sur dix sont restés dans la même situation, 7 % ont trouvé un emploi et 13 % souhaitent désormais occuper un emploi. Parmi les personnes en emploi, neuf sur dix sont restées en emploi et 6 % sont devenues demandeurs d'emploi et 3 % inactifs ne souhaitant pas un emploi à court terme rapidement. 56 % des demandeurs d'emploi le sont toujours un an plus tard ; 16 % d'entre eux ont trouvé un emploi et 28 % ne souhaitent désormais plus travailler à court terme du fait de nouvelles conditions familiales ou par découragement.

Le nombre de personnes inactives ne souhaitant pas un emploi à court terme est stable

Parmi les 55 600 personnes inactives et ne souhaitant pas un emploi à court terme, 31 % sont encore en étude ou formation (17 300) et 18 % sont retraitées (9 800). Les autres sont 20 % à déclarer s'occuper d'enfant(s) ou d'une personne dépendante, 10 % à connaître des problèmes de santé, 6 % à penser qu'il n'y a pas de

travail disponible pour eux et 15 % à être considérés comme homme ou femme au foyer en s'occupant de leur maison ou terrain et en n'ayant pas forcément besoin de travailler (allocations ou autres revenus).

Majoritairement de sexe féminin (58 %), elles sont souvent sans diplôme (41 % contre 27 % des personnes en emploi). Près de 42 % ont moins de 30 ans et 36 % ont 50 ans et plus. La moitié d'entre elles dispose d'un véhicule motorisé et quatre sur dix sont titulaires d'un permis de conduire. Plus d'une sur deux n'a jamais travaillé (59 %), alors qu'elles sont 41 % parmi les demandeurs d'emploi. Parmi celles ayant déjà travaillé, leur dernier emploi s'est terminé par un départ à la retraite pour un tiers d'entre elles, un quart par la fin d'un contrat à durée déterminée (CDD), 19 % par une démission volontaire et le reste pour des raisons de santé, par licenciement ou disparition de l'employeur. Elles sont 7 % à être nées en dehors de Polynésie française

Les personnes inactives et ne souhaitant pas un emploi à court terme se considèrent en moins bonne santé que celles à la recherche d'un emploi ou en emploi. Elles sont deux fois plus à reconnaître une maladie ou un problème de santé chronique que celles en emploi (22 % contre 12 %). Elles sont 12 % à mentionner être limitées dans leurs activités quotidiennes à cause de leur santé, contre 5 % des personnes en emploi ou en recherchant un.

La précarité de l'emploi diminue chez les plus jeunes

L'écart d'insertion entre les hommes et les femmes s'est accru en 2024, après avoir diminué les trois années précédentes. L'écart entre le taux d'emploi des hommes (64,0 %) et celui des femmes (51,3 %) est de 12,7 points contre 11,7 points un an auparavant. En France métropolitaine, cet écart est de 5 points au profit des hommes.

Le taux d'emploi des hommes progresse de 2,4 points, alors que celui des femmes s'accroît de 1,4 point. Le sous-emploi a régressé tant chez les hommes que chez les femmes même s'il demeure plus élevé chez ces dernières (5,2 % contre 3,8 %). Les taux de chômage des hommes (- 1,3 point) et des femmes (- 0,5 point) diminuent, leur écart s'accroît à 2,7 points contre 2 points en 2023. Il n'est que de 0,3 point en France métropolitaine au profit des hommes (7,5 % contre 7,2 % en 2023). La part des femmes inactives et ne souhaitant pas un emploi à court terme dans la population est stable à 35,3 %. Celle des hommes (25,3 %) est 10 points moins élevée que celle des femmes.

Pour la troisième année consécutive, le taux d'emploi des 15 à 29 ans progresse, à 36,9 % en 2024. Cependant, cette hausse de 0,7 point est moins marquée que celles constatées chez les 30 à 49 ans (+ 2,5 points) et les 50 ans et plus (+ 2,1 points). Le taux d'emploi des 30 à 49 ans (73,3 %) demeure 36 points plus élevé que celui des 15 à 29 ans et 19 points plus élevé que celui des 50 à 64 ans (54,7 %). Le taux d'inactifs ne souhaitant pas un emploi à court terme parmi la population des 15 à 29 ans s'élève de 0,6 point et atteint 43,7 %. Ce taux est de 15,2 % pour les 30 à 49 ans, mais de 40,1 % pour les 50 à 64 ans. Le taux de chômage demeure faible chez ces derniers (3,0 %) et est le plus élevé chez les 15 à 29 ans (18,1 %, en baisse de 1,1 point sur un an).

Le taux des emplois considérés comme fragiles (contrats courts, stagiaires, non-salariés contraints) parmi l'ensemble des emplois est en retrait pour la troisième année consécutive de 1,7 point à 11,8 %. La baisse du nombre de stagiaires et contrats précaires (- 9,4 %) et de non-salariés contraints ou informels (- 24,7 %) explique le retour de plus de stabilité dans l'emploi. Ce taux d'emplois fragiles s'est réduit tant pour les femmes que pour les hommes (10,9 % contre 12,6 %). Pour les plus jeunes (15 à 29 ans) ayant un emploi, 21 % en occupent un considéré comme fragile (- 3,1 points sur un an). Ce taux diminue de 1,4 point chez les 30 à 49 ans (11,1 %) et de 0,8 point chez les 50 ans et plus (6,8 %).

TABLE 1. Indicateurs de l'emploi par sexe et âge

	Taux d'emploi	Taux d'activité	Taux de chômage	Part des personnes en emplois fragiles
Hommes	64,0%	68,3%	6,3%	12,6%
Femmes	51,3%	56,4%	9,1%	10,9%
15-29 ans	36,9%	45,1%	18,1%	21,0%
30-49 ans	73,3%	77,6%	5,6%	11,1%
50-64 ans	54,7%	56,4%	3,0%	6,8%

Source : ISPF - Enquête Emploi 2024, Champ : individus de 15 à 64 ans

L'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur au plus haut

En 2024, la situation des personnes les plus diplômées continue de s'apprécier plus fortement que celle des personnes moins diplômées. Le taux d'emploi des personnes diplômées de l'enseignement supérieur atteint 86,6 %, en hausse de 3 points et leur taux de chômage n'est plus que de 2,4 %. L'écart entre les diplômés ayant validé uniquement deux années d'enseignement supérieur (taux d'emploi à 84 %) est de 9 points avec ceux ayant validé au moins cinq années d'études supérieures (93 %).

Les diplômés d'un baccalauréat unique sont un peu moins des deux tiers (65,3 %) à être en emploi, en hausse de 2,2 points sur un an. Leur taux de chômage passe sous la barre des 9 %. Dans le détail, les titulaires d'un baccalauréat professionnel (69 % de taux d'emploi) ou technologique (65 %) sont mieux insérés que ceux possédant uniquement un baccalauréat général (59 %).

Le taux d'emploi des détenteurs d'un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou d'un brevet d'études professionnelles (BEP) est celui qui progresse le moins (+ 1,3 point à 61,7 %) même si ce taux demeure proche de celui des bacheliers. Les titulaires d'un BEP se distinguent plus favorablement (67 % de taux d'emploi) par rapport aux titulaires d'un CAP (57 %).

Les titulaires d'un diplôme national du brevet (DNB) ou d'un certificat d'études primaires (CEP) restent les moins en emploi. Ils ne sont que 40,6 % à en détenir un. Leur taux de chômage est le plus élevé à 11,0 %. Une personne non diplômée sur deux est en emploi (48,1 %) et leur taux de chômage est de 8,1 %.

TABLE 2. Indicateurs de l'emploi par diplôme le plus élevé

	Taux d'emploi	Taux d'activité	Taux de chômage
Polynésie française	57,7%	62,4%	7,5%
Sans diplôme	48,1%	52,4%	8,1%
CEP-DNB	40,6%	45,6%	11,0%
CAP-BEP	61,7%	67,2%	8,2%
Baccalauréat	65,3%	71,6%	8,7%
Enseignement supérieur	86,6%	88,7%	2,4%

Source : ISPF - Enquête Emploi 2024, Champ : individus de 15 à 64 ans

L'emploi progresse plus fortement dans la zone urbaine de Tahiti et aux Îles Sous-le-Vent

L'emploi dans la zone urbaine de Tahiti (63,0 %) et dans les Îles Sous-le-Vent (59,0 %) est au plus haut en 2024. Dans la zone rurale de Tahiti et Moorea (48,9 %), il progresse plus faiblement. L'écart entre la zone urbaine et la zone rurale augmente. Le taux d'emploi dans la zone urbaine s'est accru de 6 points depuis 2000, alors qu'il est stable dans la zone rurale. Le taux de chômage diminue plus fortement dans la zone rurale (- 1,4 point à 11,1 %) et dans les Îles Sous-le-Vent (- 1,7 point à 2,9 %), l'écart de taux de chômage entre la zone urbaine et rurale se réduit de 1 point.

La part des inactifs parmi les personnes souhaitant travailler (60,9 %) est plus marquée dans les archipels éloignés où les accès aux services publics de l'emploi sont moins nombreux et le marché du travail plus étroit. Aux Australes, le taux d'emploi est de 65,4 %, soit 10,2 points de plus qu'en 2021, date de la dernière interrogation de cet archipel. Le taux de chômage y est en baisse de 2,8 points à 3,2 %. L'emploi s'y est également développé sous l'impulsion de la reprise touristique et du secteur agricole.

TABLE 3. Indicateurs de l'emploi par zone géographique

	Taux d'emploi	Taux d'activité	Taux de chômage	Part des inactifs parmi les personnes souhaitant travailler
Polynésie française	57,7%	62,4%	7,5%	60,9%
Îles Du Vent	57,2%	62,5%	8,6%	54,4%
Zone urbaine de Tahiti	63,0%	67,9%	7,2%	46,6%
Zone rurale de Tahiti et Moorea	48,9%	55,0%	11,1%	60,7%
Îles Sous-Le-Vent	59,0%	60,8%	2,9%	85,6%
Marquises (**)	60,0%	66,2%	9,3%	65,0%
Australes	65,4%	67,6%	3,2%	76,2%
Tuamotu-Gambier (*)	57,6%	60,2%	4,3%	82,4%

* Enquêtés en 2023
** Enquêtés en 2022

Source : ISPF - Enquête Emploi 2024, Champ : individus de 15 à 64 ans

Définitions

Chômage : au sens du Bureau international du travail et de l'Union européenne, une personne au chômage est une personne sans emploi pendant la semaine précédant l'enquête, activement en recherche d'emploi pendant le mois précédant l'enquête et disponible dans les deux semaines pour occuper un emploi.

Emploi : est une forme du travail réalisé pour des tiers en échange d'une rémunération ou d'un profit. Le BIT distingue conceptuellement l'emploi d'autres formes du travail comme la production (de biens ou de services) pour la consommation personnelle, la formation professionnelle non rémunérée ou le travail bénévole (sans rémunération ni obligation). La rémunération attendue de l'emploi peut être monétaire ou non, ou bénéficier à l'ensemble du ménage de la personne en emploi (comme dans le cas d'un conjoint collaborateur). L'emploi ainsi défini peut se dérouler dans un cadre formel ou non, légal ou non.

Halo du chômage, ou main-d'œuvre potentielle : est composé des personnes inactives au sens du BIT qui souhaitent travailler mais sans rechercher activement un emploi ou sans être disponible dans les deux semaines pour occuper un emploi.

Population active : est constituée de l'ensemble des individus en emploi ou au chômage.

Population en âge de travailler : est entendue comme l'ensemble des individus âgés de 15 à 64 ans.

Sous-emploi lié au temps de travail : concerne les personnes en emploi à temps partiel qui souhaiteraient travailler pendant un nombre d'heures plus important et sont disponibles pour ce faire, sans avoir cependant la possibilité de travailler plus.

Taux d'activité : est la part de la population active dans la population en âge de travailler. Il traduit la propension d'une population à se projeter dans le marché de l'emploi, que les personnes y réussissent (en ayant un emploi) ou essaient activement (en étant au chômage).

Taux d'emploi : est la part des individus en emploi dans la population en âge de travailler. Il traduit la capacité d'une économie à intégrer l'ensemble de sa population en âge de travailler dans le marché de l'emploi.

Taux de chômage : est la part d'individus au chômage dans la population active. Il traduit la capacité d'une économie à intégrer au marché de l'emploi les individus qui le souhaitent.

Méthodologie

L'enquête sur l'emploi de 2024 en Polynésie française a été réalisée de mars à juin dans l'archipel de la Société (sur les îles de Tahiti, Moorea, Bora Bora, Raiatea, Tahaa) et de février à mai aux Australes (Rurutu et Tubuai). Le calage statistique de l'enquête rend celle-ci « représentative » pour l'ensemble des îles de la Société (hors atolls) et des îles des Australes. La collecte effectuée en 2022 aux Marquises (Nuku Hiva et Hiva Oa) et en 2023 aux Tuamotu-Gambier (Rangiroa, Hao et Gambier) et calée sur la population, est utilisée pour présenter les résultats en 2024 à l'ensemble des Marquises et des Tuamotu-Gambier, et ainsi éditer des résultats pour l'ensemble du champ statistique en Polynésie française en 2024. Environ 97,5 % de la population en âge de travailler de Polynésie française est ainsi représentée par l'enquête.

Le modèle de l'enquête est celui utilisé en France hexagonale, dans les départements d'Outre-mer historiques (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion) et en Nouvelle-Calédonie. La mesure des concepts d'emploi, de chômage et d'inactivité est donc identique à celle utilisée dans ces zones françaises et conforme à celle préconisée par le Bureau International du Travail et Euro-Stat. L'enquête en France métropolitaine et dans les départements d'Outre-mer (excepté Mayotte) est réalisée en flux continu tout au long de l'année, alors que la collecte en Polynésie française se déroule sur trois mois au second trimestre de l'année.



Bibliographie

Charly BODET, Point Études et Bilans de la Polynésie française n° 1408 (Février 2024) *Le taux d'emploi poursuit sa progression en 2023*

Charly BODET, Point Études et Bilans de la Polynésie française n° 1441 (Novembre 2024) *Bilan de l'emploi en 2023*

Charly BODET, Point Études et Bilans de la Polynésie française n° 1359 (Décembre 2022) *L'emploi progresse en 2022, le nombre d'inactifs ne souhaitant pas travailler également*

Merlin FRUCHON, Point Études et Bilans de la Polynésie française n° 1350 (Décembre 2022) *Les déterminants de la relation des Polynésiens face au marché de l'emploi*

Charly BODET, Point Études et Bilans de la Polynésie française n° 1297 (Janvier 2022) *L'emploi se maintient en 2021, malgré le découragement plus marqué des demandeurs d'emploi*

Marine ADAM, Point Études et Bilans de la Polynésie française n° 1268 (Novembre 2021) *Des fortes inégalités salariales en Polynésie française*

Télécharger les données

Toutes les données

Editeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Points Etudes et Bilans
Numéro	1468
Auteur de la publication	Charly BODET
Rédactrice en chef	Nadine RESNAY
Directrice de la publication	Nadine JOURDAN
Dépôt légal	Février 2025
Informations	Immeuble Uupa - 1 ^{er} étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Courriel	ispf@ispf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2025 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	1247-7370

